



Délibération du Conseil Communautaire

Le mardi 15 avril 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Montagrier sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 09 avril 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	47	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux -Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond –Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye -Clément Lemercier -Géry Denis -Gilles Mercier -Nicolas Platon -Catherine Bezac Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier –Christophe Rossard -Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janailac – Julie Bordet – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	2	Bruno Beauque pour la commune de Bouteilles Saint Sébastien Frédéric Queyret pour la commune de Saint André de Double
Titulaires absents	11	Jean-Pierre Prigul – Christine Berthé -Lisa Boyer -Alfred Gonnard – Joël Constant - Bruno Limerat –Pierre Guigné – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand -Edwige Badel
Procurations	7	Jean-Pierre Prigul à Allain Tricoire Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Bruno Limerat à Daniel Bonnefond Philippe Dubourg à Jean-Pierre Prunier Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Denis Ferrand à Pierre Janailac Edwige Badel à Julie Bordet

DELIBERATION N° 2025 /58 : (Code Nomenclature /712)**DATE :** 15 AVRIL 2025**RAPPORTEUR :** Jean-Marcel Beau**OBJET :** Adoption du budget annexe Office de Tourisme Intercommunal (OTI)

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget annexe OTI,

CONSIDERANT le projet de budget annexe de l'OTI pour l'exercice 2025,

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- Adopte le budget annexe de l'OTI pour l'exercice 2025 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessous ;

-Délègue les virements de crédits au Président dans la limite des 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, conformément à l'instruction comptable et budgétaire M57 et au Règlement Budgétaire et Financier adopté par le Conseil Communautaire par délibération n°2023-152 du 26 septembre 2023. Ces mouvements font alors l'objet d'une communication à l'assemblée au plus proche conseil suivant cette décision.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	18 270,00	22 937,63
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	665,00	0,00
		(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	5 093,03
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	18 935,00	28 030,66
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	348 288,90	348 288,90
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	348 288,90	348 288,90
	TOTAL DU BUDGET (4)	367 223,90	376 319,56

AR Prefecture

024-200040400-20250415-2025_58-BF
Reçu le 25/04/2025

2025/58 du 15 avril 2025 - CCPR

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 56

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 30-04-2025

**Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet**

**Le secrétaire de séance
du 15 avril 2025
Yves Mahaud**



Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 18/04/2025 12:39:13